AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-8-4-76175954

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : (88) 36.24.87

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

C.P.P.A.P. n° 523 AD

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 83 5 avril 1976

LES TRAITEMENTS INSECTICIDES DU SOL EN CULTURES DE MAIS

La protection des semis de maïs fait très largement appel, comme désormais dans bien d'autres cultures, à la technique de la localisation de granulés insecticides dans le lit de germination.

Ce traitement permet d'envisager une lutte plus globale contre les ravageurs, alors que les applications classiques en plein avec le lindane sont plus spécifiques. Cette évolution résulte de la découverte et de l'étude récentes de nouvelles matières actives, sélectives et efficaces, dont les différentes propriétés et modalités d'application sont résumées dans les deux tableaux ci-après.

EFFICACITE DES PRINCIPAUX INSECTICIDES

PRODUITS	RAVAGEURS			
	Larves de taupins	Scutigerelles	Nématodes (Heterodera avenae)	Oscinies
Lindane	+++	0	0	0
Carbofuran	+++	++/+++	++	+++
Chlorméphos	+++	++/+++	0	++/+++
Chlorpyriphos	++	++/+++	0	+
Fonofos	++/+++	++/+++	0	++
Parathion	++	++	0	+
Parathion + Chlorfenvinphos	+/++	?	?	?
Phoxime	++	++	0	+

0 = efficacité nulle
+ = efficacité faible
++ = efficacité moyenne
+++ = efficacité bonne
? = efficacité non observée

478

.../...

CONDITIONS D'UTILISATION DES INSECTICIDES DU SOL EN CULTURE DE MAIS

MATIERES ACTIVES	Dose de matière active (g/ha)	Spécialités commerciales (Firmes) — insecticides seuls	Spécialités commerciales (Firmes) — avec support fertilisant	OBSERVATIONS
	En plein			
LINDANE	1 500	Nombreuses spécialités	Engam (15.20.15) (GESA)	Traiter 15 jours au moins avant le semis
	En localisation			
CARBOFURAN	600	Curater (Bayer)	-	
CHLORMEPHOS	300	Dotan (Pepro)	-	
CHLORPYRIPHOS	500	Dursban 5 G (B.A.S.F. - La Quinoléine)	Dursban (15.15.15) Dursban (20.20.0) (B.A.S.F.) Gobal CP (4.15.0) Heptax CP (18.46.0) Gobax CP (18.46.0) (GESA)	A n'utiliser qu'en terres peu ou moyennement infestées par les larves de taupins
FONOFOS	350	Dyfonate (Procida)	-	"
PARATHION	500 à 800	Nombreuses spécialités	-	"
PARATHION + CHLORFENVINPHOS	500 à 600	Birlane mixte (Shell)	-	"
PHOXIME	600	Volaton (Bayer) Agridine (Sedagri)	Gobal PM (4.15.0) Heptax PM (18.46.0) Gobax PM (18.46.0) (GESA)	"

/ TOUTE CULTURE /

- PROTECTION DES ABEILLES -

ATTENTION

Les dispositions de l'article 8 de l'arrêté ministériel du 25 février 1975 sont abrogées et remplacées par les suivantes (arrêté du 4 février 1976) :

"Sont présumés dangereux pour les abeilles tous les insecticides, à l'exception de ceux qui portent sur leurs emballages la mention "non dangereux pour les abeilles" dont a été assortie leur autorisation de vente".

"Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil applicateur utilisé :

- sur les arbres fruitiers ainsi que sur toutes cultures visitées par les abeilles pendant la floraison,
- sur les arbres forestiers ou d'alignement pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons,
- sur les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'épiaison et la récolte".

"Lorsque des plantes mellifères en fleurs se trouvent sous les arbres ou au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement".

.../...

Liste des produits pesticides "non dangereux pour les abeilles"

- bromopropylate (Néoron),
- chinométhionate (Morestan 2, Morestan Vilmorin)
- chlorphénamidine (Fundal 300, Fundal 500 EC),
- cyhexatin (Plictran, Mitacid, Plictran RP),
- dicofol (nombreuses spécialités commerciales),
- diéthion (Hylémox poudre, Kilspide, Rhodocide),
- endosulfan (nombreuses spécialités commerciales),
- phosalone (nombreuses spécialités commerciales),
- pirimicarbe (Pirimor, Aphox),
- pyréthrines synergisées seules,
- roténone (Cubérol poudrage, Cubérol pulvérisation, poudre Vilmorin 80),
- tétradifon (n'est plus commercialisé seul),
- tétrasul (Animert V 101),
- toxaphène et polychlorocamphane (nombreuses spécialités commerciales).

En outre, en cas d'utilisation de ces produits "non dangereux pour les abeilles" en période de floraison, il est recommandé d'opérer :

- en-dehors des heures de buttinage,
- le soir ou le matin de préférence,
- par temps calme afin d'éviter les projections sur d'autres plantes mellifères en fleurs.

Il convient de signaler que certaines spécialités commerciales sont des associations de matières actives ; pour que ces spécialités ne soient pas dangereuses pour les abeilles, il faut alors que leurs composants soient tous inscrits sur la liste des produits non dangereux pour les abeilles.

GRANDES CULTURES

- HOUBLON -

OTIORRHYNQUE (Charançon de la Livèche)

Le Charançon de la Livèche (Otiorrhynchus ligustici), gros insecte brun terreux d'environ 1 cm de long, commet souvent des dégâts dans certaines houblonnières, au départ de la végétation.

Dans les parcelles infestées par ce ravageur, les jeunes pousses sont parfois endommagées avant la sortie de terre et la végétation du pied de houblon s'en trouve très réduite. Il suffit de dégager la terre autour de tels pieds, pour trouver au niveau de la souche, jusqu'à 8 à 10 Charançons dont la présence sur l'extrémité des pousses après la sortie de terre n'est pas rare. Des dégâts à ce stade de développement du houblon (0,50 m à 1 m) sont régulièrement observés.

Pour prévenir les dégâts, détruire ces ravageurs lors de la taille et de l'ébroussage ou intervenir par pulvérisation ou poudrage au pied de la souche, en utilisant un insecticide contenant comme matières actives : endosulfan, lindane, méthidation, ométhoate...

- COLZA -

GROS CHARANCON DE LA TIGE (C. napi)

Le colza est toujours au stade sensible à l'égard de ce ravageur tant qu'il n'a pas atteint ou dépassé 20 cm. Dans de nombreuses situations du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, les captures ont dépassé le seuil d'alerte et ont justifié une intervention dont les effets devraient limiter en même temps les premières populations de Méligèthes.

479 .../...

MELIGETHES

Avec le réchauffement de ces derniers jours, les captures de Méligèthes se sont accrues dans tous les secteurs de production (Alsace et Lorraine). Dès l'apparition du stade "boutons groupés", un traitement sera à effectuer dans les parcelles où il sera constaté en moyenne 1 méligèthe par inflorescence.

/ PEPINIERES ORNEMENTALES /

- EPICEA -

CHERMES

Les dégâts visibles dès la mi-avril à l'extrémité des rameaux d'épicéas ont l'aspect de petites galles, de 25 à 30 mm de diamètre, constituées par des écailles vert foncé (galle en forme "d'ananas").

Dans le cas d'arbres isolés ou en nombre limité, et si le nombre de galles est peu élevé, couper les galles et les brûler immédiatement.

En cas d'infestation moyenne, 2 à 3 traitements à 10 jours d'intervalle, à base de lindane, au courant de la mi-avril et du début mai sont efficaces s'ils sont effectués en mouillant bien le dessous des branches (ces traitements sont d'autant plus intéressants qu'ils sont précédés d'un traitement d'hiver à base d'oléoparathion ou de lindane en suspension huileuse).

En cas d'infestation grave, recourir pendant la période de végétation aux insecticides systémiques à base de diméthoate, oxydéméton méthyl ou vamidothion.

/ VIGNE /

NOCTUELLES

L'activité des Noctuelles (vers gris) sur vigne s'est étendue l'an dernier à des secteurs où les dégâts causés par ce ravageur restèrent très limités (région de DAMBACH-LA-VILLE notamment). Elles restent toujours à redouter dans les vignobles de GUEBWILLER (68) et de REICHSFELD (67).

Les vers gris restent cachés pendant le jour dans le sol et ne sont actifs que la nuit. C'est pourquoi on ne constate que leurs dégâts. Ils évident les bourgeons en voie de débourrement, le plus souvent ceux situés au niveau des arcures.

Dès l'observation des premiers dégâts, intervenir soit par épandage d'appâts, soit par pulvérisation :

- appâts : son 100 kg, eau 20 à 60 litres selon la texture du son + endosulfan (200 g de m. a.), lindane (400 g de m. a.) ou toxaphène (600 g de m. a.). Utiliser environ 60 kg d'appâts à l'hectare.

- pulvérisation : lindane 400 à 500 g de m. a./hl, toxaphène 400 à 500 g de m. a./hl, endosulfan 200 g de m. a./hl, carbaryl 100 g de m. a./hl ou trichlorfon 100 g m. a./hl.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

LE FEU BACTERIEN
UNE MALADIE GRAVE DES ROSACEES A NOTRE PORTE

(Rappel)

Au cours de l'année 1975, les foyers de Feu Bactérien existant aux Pays-Bas et en Belgique se sont étendus dangereusement. Le Service de la Protection des Végétaux attire une nouvelle fois l'attention sur les risques que présenterait l'introduction de cette bactériose, particulièrement grave pour les pommiers, poiriers, cotoneasters, sorbiers, pyracanthas, cognassiers, aubépines, stranvésia, cydonia, crataegus ...

SYMPTOMES ET DEGATS

La maladie se caractérise par :

- le déssèchement et le noircissement des corymbes floraux et des jeunes pousses, à partir de la floraison : les extrémités des pousses paraissent avoir été brûlées,

- la progression des dégâts de l'extrémité vers la base des rameaux,

- l'apparition de chancres sur les écorces qui se craquellent et exsudent une substance visqueuse, blanche d'abord, jaune ambre ensuite.

CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT ET D'EXTENSION DU PARASITE

Un temps doux et humide, principalement lors de la floraison, est particulièrement propice aux contaminations par la bactérie. Les températures supérieures à 18° C sont les plus favorables à l'installation et au développement de cette infection.

A noter l'augmentation des risques d'infestation par les concentrations de plantes sensibles à la bactérie. Ainsi, les vergers intensifs de pommiers et de poiriers, les pépinières fruitières et d'ornement constituent des zones privilégiées pouvant servir de premiers lieux d'implantation du Feu Bactérien dans la région.

Mais les espaces verts souvent agrémentés par des cotoneasters, des sorbiers, des pyracanthas, des aubépines et autres rosacées, sont également à surveiller attentivement, de même que les haies ou broussailles à aubépine et sorbiers.

Les échanges de matériel végétal de région à région et de pays à pays entrainent un risque sérieux et permanent d'introduction.

METHODES DE LUTTE

Seules les méthodes préventives de lutte permettent de limiter les contaminations par la bactérie. Aussi, est-il conseillé :

- d'éliminer les buissons d'aubépine et de rosacées sauvages situés à proximité de pépinières fruitières ou ornementales et de vergers de pommiers et de poiriers,

- de désinfecter les outils et appareils de taille,

- d'apporter une fumure équilibrée, sans excès d'azote, dans les vergers et dans les pépinières. En effet, les arbres vigoureux paraissent être les plus sensibles,

- de ne pas importer de Belgique et des Pays-Bas des végétaux sensibles à cette bactérie.

La présence de la maladie sur des sujets en arrêt de végétation est pratiquement indécelable.

En cas de doute, ne pas hésiter à adresser des échantillons de rameaux malades au Service de la Protection des Végétaux.

480